

Les Cahiers de droit

Avant-propos

La Direction



Volume 9, Number 1, 1967–1968

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1004339ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1004339ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Faculté de droit de l'Université Laval

ISSN

0007-974X (print)

1918-8218 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

La Direction (1967). Avant-propos. *Les Cahiers de droit*, 9(1), 7–7.
<https://doi.org/10.7202/1004339ar>

Tous droits réservés © Université Laval, 1967

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

Érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

AVANT-PROPOS

Nous entreprenons notre neuvième volume avec la présente livraison qui permettra à nos lecteurs de se familiariser davantage avec la jurimétrie. En effet, nous sommes très heureux de publier ce qui constitue à notre connaissance, le premier article général en français sur cette technique destinée à faciliter la tâche des hommes de loi. Monsieur Jean Goulet nous a préparé un article fort bien documenté, très agréable à lire et complet sur « la revalorisation du droit et la jurimétrie ». Il nous a en plus fourni ses sources afin que celui qui s'intéresse à fouiller plus en profondeur certains aspects de ce sujet, puisse avoir en main les outils nécessaires.

Par ailleurs, les étudiants de la faculté continuent à nous fournir des textes qui ne manqueront pas de susciter l'intérêt. Monsieur Denis Lemieux, par exemple, nous a remis un article bien travaillé sur les corporations professionnelles, texte qu'il a préparé à partir de son mémoire pour la licence en droit. Nous avons choisi en outre, deux travaux préparés respectivement par Mademoiselle Danièle Papillon et Monsieur Lorne Giroux dans le domaine de l'acceptation des risques ; ces textes avaient été préparés dans le cadre du programme des travaux pratiques de la faculté. Comme ces travaux augmentent toujours en qualité, nous publierons sans doute dans les prochains numéros d'autres travaux d'étudiants couvrant différents aspects d'un sujet donné.

Enfin, la demande d'un nouveau tribunal administratif : le Tribunal de sécurité routière, requête de M. le professeur Raoul P. Barbe, formulée avec arguments à l'appui, complète nos textes.

Au chapitre des chroniques, où il nous fait plaisir de souligner la précieuse et utile collaboration des étudiants, nous avons cru bon, finalement, d'inclure à la suite de notre chronique bibliographique, la liste des revues avec lesquelles nous échangeons les « Cahiers », afin de démontrer le rayonnement de notre revue sur la Terre des Hommes. Nous compléterons cette liste dans les prochaines livraisons.

Nous envoyons aussi à nos abonnés avec ce numéro, les index du volume 8 et de notre numéro du Centenaire, ce qui leur permettra d'utiliser notre publication avec encore plus de profits.

LA DIRECTION